

## Les poètes de la chanson française



L'expression « chanson française » désigne depuis 1945 un genre musical qui se définit d'abord par la mise en valeur de la langue française, avec la référence à des maîtres et modèles hérités de la littérature poétique de langue française et par opposition aux formes dominantes (anglo-saxonnes) de l'industrie musicale.

**Grands poètes-souches**

Il peut être considéré que Baudelaire, Verlaine et Rimbaud sont trois sources littéraires essentielles pour la chanson francophone moderne. D'abord par leur travail sur la musicalité des mots et le format court de nombre de leurs textes, ils inventent, en quelque sorte, tels des « musiciens sans guitare », un format qui deviendra celui de la chanson. Dans leurs poèmes on trouve des textes dans lesquels le mot « chanson » figure (1). En outre, leur esthétique poétique fait la part belle à la musicalité et aux sonorités des mots, comme en témoigne la célèbre phrase de Verlaine : « De la musique avant toute chose » (2).

Ces poètes ont été chantés par de nombreux artistes, au premier rang desquels Léo Ferré, dont beaucoup de chanteurs ultérieurs reprendront les mises en musiques, jusqu'à Jean-Louis Murat récemment.

Si Verlaine et Rimbaud peuvent être considérés comme les sources originelles, vient ensuite Louis Aragon, dont de nombreux poèmes ont été mis en musique, essentiellement par Léo Ferré (3) et Jean Ferrat. Il faut aussi citer Brassens, qui a mis en musique des poèmes d'Aragon (*Il n'y a pas d'amour heureux*), Verlaine, Hugo, Villon (*La Ballade des dames du temps jadis*), Lamartine (*Pensée des morts*)...

Texte adapté de : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Chanson\\_fran%C3%A7aise#cite\\_note-1](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chanson_fran%C3%A7aise#cite_note-1)

**Lexique**

(1) «Chanson d'automne » : Paul Verlaine, *Poèmes Saturniens*, 1866. « Chanson d'après-midi » : Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, 1857.

(2) Paul Verlaine, *Art poétique*, dans *Jadis et Naguère*, 1881.

(3) Album *Les Chansons d'Aragon*, 1961.

**Exposez le sujet soulevé par le document ci-dessus. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et vous la défendrez si nécessaire.**

**Quelques questions qui pourront vous aider...**

- Avez-vous l'habitude d'écouter de la musique ? Quels genres préférez-vous ? Pourquoi ?
- Pourriez-vous nous indiquer les différents styles musicaux que vous connaissez et les définir ?
- Connaissez-vous des chansons françaises, des auteurs français ?
- Pensez-vous que la musique puisse favoriser l'apprentissage des langues ? Comment ?
- Que pensez-vous de la mise en musique des poèmes littéraires ?
- Pourrait-on parler de lyrisme en musique comme en poésie ? Si oui, dans quel type de musique ?
- Selon vous, quel style musical se prête le mieux à exprimer les sentiments ?